Projet Associatif
Prises de Position

2017 illettrisme

2016

Urgences Sociales

laïcité

2013

Intégration
Lutte contre les discriminations

Éducation

Médiation Culturelle

Participation des habitants
Citoyenneté

développement Social local

Insertion Sociale

ASSOCIATION RENNAISE CENTRES SOCIAUX

Les habitants en action

la démarche

Contexte

Le projet associatif de l'ARCS a abouti à des prises de position concrètes en réponse à des enjeux repérés par les habitants, les administrateurs, les professionnels et nos partenaires associatifs et institutionnels autour de neuf thématiques :

- Illettrisme ..... p 6 - 9
- Laïcité ..... p10 - 13
- Urgences Sociales..... p14 - 15
- Participation des habitants — Citoyenneté..... p16 - 17
- Développement Social Local ..... p18 - 19
- Éducation ..... p20 - 21
- Insertion sociale ..... p22 - 23
- Lutte contre les discriminations—Intégration..... p24 - 25
- Médiation culturelle ..... p26 - 27

Ces groupes thématiques, composés de professionnel.le.s, d'administrat.eur.rice.s, de bénévoles et d'habitant.e.s, sont animés par un ou une directrice de Centre Social, ou la directrice de l'ARCS, et accompagnés par un.e professionnel.le du siège et un membre du Bureau.

démarche d'élaboration

Comment faire ?

La méthode proposée a été de permettre à chacun de :

- Identifier les actions, les services, les projets des habitant.e.s proposés au sein de l'ARCS.
- Saisir le sens poursuivi par les activités et les projets des Centres Sociaux rennais.
- Se rendre compte de la réalité des Centres Sociaux en allant sur le terrain à la rencontre des habitant.e.s, des bénévoles, et des professionnel.le.s.
- Se sentir légitime et suffisamment outillé pour contribuer à une prise de position de l'association en lien avec une thématique donnée.

la démarche

Qu'est-ce que c'est ?

le Projet Associatif

Ce que c'est concrètement :

- Des prises de position, des orientations concrètes de l'ARCS.
- Une démarche de réflexion continue, de questionnement permanent.
- Un projet qui est tourné vers les habitant.e.s et nos partenaires.
- Un outil de référence pour les administrateur.rice.s, les professionnel.le.s et les bénévoles.

Ce que ce n'est pas :

- Une démarche réservée à ceux qui savent.
- Un outil déconnecté de la réalité des Centres Sociaux et des quartiers.
- Une démarche de « standardisation » de nos actions.

À quoi ça sert ?

- Améliorer la lisibilité et la cohérence de nos actions.
- Favoriser la transversalité de nos actions en partageant nos savoir-faire et nos expériences.
- Expliquer et répondre plus facilement aux sollicitations des habitant.e.s et des partenaires.
- Être force de proposition pour éviter d'être considéré comme prestataire de service.
- Explorer d'autres méthodes de travail entre habitant.e.s et professionnel.le.s : connaissance et reconnaissance mutuelle.

une prise de position

C 'est :

- Le fait d'adopter une attitude, de prendre parti ...
- Explicite, sans ambigüité, non équivoque, argumentée ...
- Un engagement, une affirmation, une décision stratégique, une action de direction : donner le sens, l'orientation de ce que l'on poursuit ensemble ...
- La solution la plus juste et la plus proche de l'intérêt collectif, de l'intérêt de l'association, des valeurs de l'association ...
- Faire des concessions, faire un choix, opter, se placer, défendre une cause.

Questionnements de départ — Votes de l'Assemblée Générale 2013

Questionnements de départ	Votes de l'Assemblée Générale 2013	
Quels sont les actions et les outils proposés par les Centres Sociaux rennais qui permettent de favoriser et d'accompagner les parcours des habitants, bénévoles, administrateurs ?	**Participation des habitants Citoyenneté**	**58** voix **Pour** **0** voix **Contre** **5 Abstentions**
Quels sont les enjeux et les actions partenariales entre les Centres Sociaux rennais et les bailleurs sociaux qui permettent ou qui permettraient aux habitants de développer des initiatives innovantes ?	**Développement Social Local**	54 voix Pour 7 voix Contre 2 Abstentions
Quelle place et quelle participation des habitants, des bénévoles et des enfants au sein des Accueil de loisirs et des haltes-garderies des Centres Sociaux rennais ? Quel intérêt ?	**Education**	**61** voix **Pour** **0** voix **Contre** **2 Abstentions**
Quelles réponses les Centres Sociaux rennais peuvent-ils donner aux habitants en ces temps de crise ? Comment lutter contre les freins à l'emploi sans être un acteur direct de l'insertion professionnelle ?	**Insertion sociale**	**62** voix **Pour** **0** voix **Contre** **1 Abstention**
Quelles sont les actions des Centres Sociaux qui permettent ou qui permettraient de répondre aux deux objectifs d'intégration et de diversité culturelle ?	**Intégration Lutte contre les discriminations**	**49** voix **Pour** **7** voix **Contre** **7 Abstentions**
Quels sont le rôle et les missions des Centres Sociaux rennais dans les domaines de l'accès à la culture et de la médiation culturelle ?	**Médiation culturelle**	**60** voix **Pour** **1** voix **Contre** **2 Abstentions**

Questionnements de départ — Votes de l'Assemblée Générale 2016

Questionnements de départ	Votes de l'Assemblée Générale 2016	
Jusqu'où aller pour favoriser la mixité, tout en restant indépendant vis-à-vis des conceptions religieuses ou partisanes ?	**Laïcité**	48 voix **Pour** 3 voix **Contre** 10 **Abstentions**
Urgences sociales, entre faire l'autruche et sauver le monde, on se situe où ?	**Urgences Sociales**	57 voix **Pour** 3 voix **Contre** 1 **Abstention**

Questionnements de départ — Votes de l'Assemblée Générale 2017

Questionnements de départ	Votes de l'Assemblée Générale 2017	
En 2013, une bénévole interpelle le Centre Social Ty-Blosne sur ce constat : « Vous avez un dispositif d'apprentissage performant pour les personnes d'origine étrangère, mais que faisons-nous pour les personnes en difficulté avec le Français et/ou le calcul ? »	**Illettrisme**	**63** voix **Pour** **6** voix **Contre** **1 Abstention**

illettrisme prise de position

L'ARCS revendique le fait de contribuer à la prévention de l'illettrisme dès le plus jeune âge :

- en prenant appui sur les activités existantes dans les Centres Sociaux (halte-garderie, ludothèque, espace jeux, lecture animée, accueil de loisirs, accompagnement à la scolarité,...), en les renforçant et en créant les conditions favorables pour faire venir un public concerné ;
- en formant les bénévoles et les salariés de l'ARCS pour enrichir les actions contribuant à développer le goût du livre dès le plus jeune âge en associant les parents ;
- en développant le partenariat à l'échelle des quartiers rennais (écoles, associations, bibliothèques, ATD ¼ Monde,...) pour repérer le public concerné et favoriser sa participation dans des actions des Centres Sociaux.

L'ARCS s'engage dans la lutte contre l'illettrisme des adultes :

- en encourageant les salariés et les bénévoles à détecter les adultes en situation d'illettrisme pour les orienter vers des réponses adaptées à leurs besoins ;
- en accompagnant ces adultes afin d'être attentifs à la prise en compte globale de la personne (estime de soi, lien social, rencontre entre pairs...) en parallèle du parcours de formation ;
- en mettant en place des partenariats avec des organismes de formation qui permettent d'apporter des réponses de réapprentissages dans le respect de nos valeurs.

Contexte

Forts de notre expérience dans l'apprentissage du français adapté aux besoins de la vie quotidienne pour les étrangers, nous avons été interpellés par une bénévole en 2013 qui nous a fait remarquer que c'était bien de s'intéresser aux populations d'origine étrangère, mais que des Français avaient aussi des difficultés avec le français et/ou le calcul. Elle s'exprimait très librement du fait de la confiance qu'elle a envers les bénévoles et salariés du Centre Social Ty-Blosne. L'équipe du Centre Social, rejoint par des travailleurs sociaux de l'Espace Social Commun du Blosne, a été dès lors plus attentive et a remarqué d'autres situations de même nature. C'est l'élément qui a déclenché la recherche de l'ESC sur l'illettrisme avec la constitution d'un groupe de travail partenarial.

En 2014, ce groupe de travail partenarial présentait un premier rapport sur la base d'un schéma de synthèse.

Le Centre Social Ty-Blosne émettait l'idée d'une mise en actions en débutant par une expérimentation de prévention de l'illettrisme. La création d'un espace dédié à la lecture et aux animations du livre était envisagée. Deux salariés du Centre Social déposaient un dossier de financement auprès de la fondation SNCF sans succès en 2015, mais retenu en 2016.
En 2015, le Conseil d'Administration de l'ARCS, suite à la présentation du 1er rapport, décidait d'en faire un chantier prioritaire pour alimenter son projet associatif. Un groupe de travail inter-Centres Sociaux se constituait alors pour approfondir cette problématique et envisager des actions à la dimension de l'association et de la ville de Rennes.

démarche d'élaboration

Le groupe de travail de l'ARCS a observé l'expérimentation du Centre Social Ty-Blosne. Il s'est réuni mensuellement pour rencontrer des partenaires potentiels (UDAF, Lire et Faire Lire, Espace Lecture de Carrefour 18, Livre et Lecture en Bretagne). Il est allé à la rencontre des salariés des Centres Sociaux rennais pour relever les initiatives qui contribuent à la prévention de l'illettrisme. Il a participé à une 1re rencontre départementale proposée par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP). Il a préparé l'Assemblée Générale de l'ARCS du 1er juin 2017 pour que l'illettrisme soit reconnu comme une des priorités dans le projet associatif.

Valeurs et pratiques de référence

3 Valeurs :

- Dignité humaine,
- Solidarités,
- Démocratie.

illettrisme

PRÉVENTION :

Que faut-il mettre en place ou que faut-il accentuer pour lutter contre le rejet des savoirs de base par certains enfants et jeunes ?

- Favoriser l'acquisition des savoirs de base de façon ludique et dès le plus jeune âge.
- Promouvoir les animations du livre, l'importance du jeu.
- Proposer des formations à destination des salariés, des parents, des bénévoles, des assistantes maternelles.
- Mobiliser des financements sur des expérimentations prenant en compte l'enfant et le parent.

Les Pistes

- Relation avec les bibliothèques
- Lectures animées
- Accompagnement à la scolarité à influencer en ce sens.
  Axe prioritaire halte-espaces jeux., aménager les locaux de l'enfance en conséquence.
- Faire que les livres et les jeux soient un plaisir à partager en groupe ou en famille.
- Mettre en avant l'intérêt éducatif du livre et du jeu dans les apprentissages.

LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

Comment les Centres Sociaux, les Espaces Sociaux Commun et les habitants peuvent-ils lutter contre ce handicap ?

- Former les salariés et bénévoles au repérage et à la façon d'en parler. Connaître les stratégies de contournements à partir de témoignages.
- Imaginer des espaces de paroles pour les personnes victimes de ce handicap.
- Négocier des partenariats avec des organismes de formation spécialisés sur les savoirs fondamentaux tout en créant un environnement non-scolaire.

- Proposer des actions de formation aux salariés et bénévoles pour mieux repérer les personnes concernées qui mettent en œuvre des vraies stratégies de contournement.
- Groupe de paroles : en parler entre personnes concernées.
- Activer une réflexion partenariale sur la thématique.

LA DIMENSION POLITIQUE :

Pourquoi la question de l'illettrisme n'apparaît-elle pas dans les programmes de lutte contre la précarité hormis dans la dimension insertion professionnelle ?

- Sensibiliser les instances : Région, Département, Ville.
- Orienter des financements publics sur la lutte contre l'exclusion sociale.

- Pas de reconnaissance à ce jour du problème et pas de solutions connues.
- Ouvrir la formation « compétences clés » à des personnes n'ayant pas toujours le statut de demandeur d'emploi.

incidences et applications concrètes

La prévention :

L'espace « Ty'Magine » à T-Blosne, dédié à la lecture, aux jeux, à l'animation autour du livre, a été inauguré en 2017. Une équipe de bénévoles formée à la lecture animée et des salariés proposent des temps de lecture deux fois par mois pour les enfants de trois mois à trois ans.

Les enfants de la halte-garderie, de l'accompagnement à la scolarité et e l'accueil de loisirs investissent également cet espace pour faire des lectures et des animations type kamishibaï[1].

Sur le plan partenarial, le Centre Social Ty-Blosne a réuni les acteurs du livre du quartier (bibliothèque du triangle, bibliothèques de rue, ATD quart/monde, espace lecture de Carrefour 18…). Un groupe, du nom de « plaisir de lire », s'est constitué.

Les rencontres ont permis l'interconnaissance, l'édition d'une plaquette commune et la préparation un temps fort autour du livre au cœur du quartier.

La lutte :

Groupe de parole :

Un groupe de parole « les maux dans les mots » a été mis en place en octobre 2017.

Il a pour objectif de :

- ✓ Proposer aux personnes ayant une problématique d'illettrisme un lieu de rencontre, de parole.
- ✓ Permettre à des personnes partageant les mêmes difficultés, des temps d'échanges sur leur parcours de vie, d'apprentissage, sur les ressources qu'elles ont développées, sur les traumatismes que ces difficultés ont engendré…
- ✓ Réfléchir avec chaque personne sur des parcours de remise en confiance, de revalorisation, d'apprentissage…
- ✓ Créer des conditions favorables pour permettre l'expression des émotions, pour aller vers le « lâcher prise ».
- ✓ Le groupe se réunit deux heures par séance par mois dans un Centre Social. Il est co-animé par un travailleur social et un intervenant en pratiques théâtrales.
- ✓ Les personnes sont orientées par les travailleurs sociaux et les bénévoles des Centres Sociaux qui ont eu au préalable une formation d'une journée sur la thématique de l'illettrisme.

Formation :

Une formation sur l'illettrisme a été proposée en novembre 2017 aux professionnels et aux bénévoles des Centres Sociaux rennais. Elle avait pour objectif de définir précisément ce qu'est l'illettrisme, de donner des outils de détection des personnes en situation d'illettrisme et de travailler la posture et les propos à tenir lorsqu'on est confronté à la situation. Lors de cette formation, nous avons eu l'intervention d'une orthophoniste qui nous a éclairés sur les problématiques « dys » (dyslexie, dysphasie, dyscalculie…).

[1] Genre narratif japonais, sorte de théâtre ambulant où des artistes racontent des histoires en faisant défiler des illustrations devant les spectateurs.

Partenariat :

Une nouvelle convention de partenariat est en cours d'élaboration avec l'UDAF 35. Outre la mise à disposition de salles pour les binômes apprenants/bénévoles, nous envisageons la mise en place de parcours individuels qui s'articuleraient autour des groupes de paroles, de parcours mieux-être, de réapprentissage avec le service de l'UDAF, mais aussi avec les formations conventionnées... L'idée est de répondre aux problématiques globales des personnes repérées. Cela passe par les réapprentissages, mais pas uniquement. La remise en confiance, la remise en lien afin de lutter contre l'isolement peuvent être des freins à l'apprentissage et doivent être travaillés en amont.

L'UDAF pourrait aussi intervenir dans nos formations en tant qu'expert sur la problématique illettrisme et les Centres Sociaux pourraient alimenter l'UDAF en bénévole.

Un groupe de travail partenarial impulsé par la mission locale a démarré en février 2018. Les constats partagés nous confortent dans l'idée qu'une réflexion collective est nécessaire. Ces constats tournent essentiellement autour des difficultés de repérage du public, d'une réponse locale pas toujours adaptée, de financements inexistants…

Chacun a en référence la mobilisation associative autour du FLE et de l'alphabétisation qui a permis entre autres la pérennisation de la plate-forme, lieu d'accueil, d'évaluation et d'orientation des publics en attente de cours de français.

Concernant l'illettrisme, l'idée d'un lieu central proposant des parcours adaptés à chacun étayés par des propositions partenariales plurielles est une piste à explorer.

Interpellation politique

Mobilisation politique :

Fort de notre expérience et de nos constats, l'interpellation de l'absence d'une prise en compte volontariste du phénomène, le manque de moyens proposé par l'Etat, la Région, Rennes Métropole et la ville de rennes restent un chantier qui nous motive.

laïcité prise de position

« VIVRE ENSEMBLE,
selon le principe de laïcité. »

L'ARCS accueille les personnes quelles que soient leurs opinions et leurs pratiques, religieuses ou non. Pour promouvoir le vivre ensemble, nous devons aller vers l'autre pour le découvrir et nous enrichir. Toutefois, les religions ne doivent pas s'imposer aux autres car ce serait une atteinte aux libertés individuelles et à la dignité humaine. La laïcité est une liberté définie par des règles de vie commune (ex : les lois, les règlements, les chartes ...) **et de respect mutuel.**

Face à des situations complexes, l'ARCS privilégie :

- **le rappel et l'explication de ses valeurs et de ses missions,**
- **le dialogue et la préparation collective des projets avec les habitants,**
- **la médiation en cas de divergence de vue.**

Valeurs et pratiques de référence

3 Textes de loi :

- Loi de séparation des Eglises et de l'Etat – 1905 (article 1) :
  « La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées dans l'intérêt de l'ordre public. »
- Déclaration Universelle des Droits de l'Homme – 1948 (article 18) :
  « Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion, ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction seul ou en commun, tant en public qu'en privé, par l'enseignement, les pratiques, le culte et l'accomplissement des rites. »
- Code du travail (article L1321-3, article 4) :
  « Le règlement intérieur ne peut contenir des dispositions apportant aux droits des personnes et aux libertés individuelles et collectives des restrictions qui ne seraient pas justifiées par la nature de la tâche à accomplir ni proportionnées au but recherché. »

3 Valeurs :

- Dignité humaine,
- Solidarités,
- Démocratie.

2 Missions :

- Accueil de tous et de toutes,
- Participation des habitant.e.s.

1 Texte de référence :

Commission d'éthique de la Fédération des Centres Sociaux – 2014 / Charte nationale (extrait) : *« Reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteur.rice.s des Centres Sociaux et Socioculturels. [...] L'attention donnée aux qualités et aspirations de l'autre ouvre le chemin de la convivialité, des progrès personnels. »*

Contexte

Les questions de départ sont issues du Centre Social de Maurepas. En 2014, elles ont été présentées à l'Assemblée Générale de l'ARCS de la façon suivante : *« Lors de notre démarche de renouvellement du projet social, le Groupe de réflexion « Mixité » a approfondi l'expression suivante « Centre Social ouvert à tous »*. Le débat soulevé était le suivant : *« Jusqu'où aller pour favoriser la mixité ? »* tout en restant indépendant vis-à-vis des conceptions religieuses ou partisanes.

Dans cet esprit des Centres Sociaux, d'un accueil de tous les publics, comment faire, par exemple, lors d'un atelier *« Cuisine »*, pour accueillir tous les publics en tenant compte des pratiques alimentaires en lien avec les religions ou autres. Le Centre Social de Maurepas souhaiterait un positionnement politique de l'Association sur ce point.

Démarche d'élaboration

A l'Assemblée Générale de l'ARCS du 3 juin 2014, le thème de la Laïcité est voté comme thème prioritaire par les habitant.e.s représentants des 6 Centres Sociaux, suite à la sollicitation du Centre Social de Maurepas.

En 2014-2015, les membres de la Commission Vie Associative – Citoyenneté se saisissent du sujet et découvrent le texte de la Commission d'éthique de la Fédération des Centres Sociaux de France. En 2016, l'Association ENQUÊTE accompagne l'ARCS et participe à l'organisation de :

- **14 rencontres** de janvier à mars 2016 pour recueillir la parole des acteur.rice.s des Centres Sociaux : 7 Collectifs d'Animation et 7 équipes salariées ont été consultés, soit plus de 250 personnes.
- **1 journée** *« Vivre Ensemble, selon le principe de Laïcité. »* le samedi 23 avril 2016, qui a réuni plus de 100 habitant.e.s, bénévoles et professionnel.le.s, avec la participation de 5 partenaires institutionnels *(Comité Consultatif Laïcité de la Ville de Rennes, Caisse d'Allocations Familiales)*, cultuels *(Centre culturel Avicenne et Maison diocésaine de Rennes)* et laïque *(Ligue de l'Enseignement 35)*.

laïcité

incidences et applications concrètes

En application de la prise de position, voici les réponses que l'ARCS apporte aux cas concrets et fictifs présentés ci-dessous :

L'usage des locaux du Centre Social et les sorties culturelles.

- Une sortie à Paris va être organisée à l'initiative des habitants du quartier. Certain.e.s habitant.e.s en charge de l'organisation du programme de la journée avec l'animatrice du Centre Social proposent la visite d'un lieu de culte emblématique. Certain.e.s habitant.e.s refusent catégoriquement cette suggestion selon le principe de laïcité.

Réponses de l'ARCS :

Maintenir la sortie au nom de l'ouverture culturelle et de la connaissance des lieux cultuels. C'est une ouverture à l'autre, même si la religion est différente. Toute religion est digne et mérite d'être connue. Cela peut participer à la connaissance de l'autre. Il est possible de prévoir un temps libre pour les personnes non intéressées, voire proposer une autre activité au choix.

- Une famille du quartier sollicite le Centre Social pour louer la salle polyvalente afin d'organiser une cérémonie religieuse suite au décès d'un de leur proche. La secrétaire du Centre Social met à leur disposition la salle dans le respect des règles et des tarifs applicables aux habitants du quartier.

Réponses de l'ARCS :

Louer la salle dans le respect des règles et des tarifs applicables aux habitant.e.s du quartier. La location s'effectue à titre privé en dehors de tout office religieux.

Les pratiques alimentaires.

- Un mini-camp pour les enfants se prépare au Centre Social. Des familles du quartier ne se sentent pas concernées car un seul menu est proposé et la viande utilisée ne comporte pas la mention « cacher ».
- Certains habitants du quartier ne participent pas aux ateliers cuisine animés par la Conseillère en économie sociale et familiale du Centre Social car les repas partagés sont organisés au cours du mois du Ramadan.

Réponses de l'ARCS :

Tenir compte des pratiques culturelles ou religieuses des participants dans le cadre de l'élaboration des repas, en faisant attention à ne pas mettre d'ingrédients interdits pour les participants.

Les pratiques religieuses : fêtes, relations homme -femme.

- Lors d'un collectif d'animation du Centre Social un habitant demande si le Centre Social peut modifier le nom de la fête de « Noël », par fête de « fin d'année » pour éviter toute connotation religieuse.

Réponses de l'ARCS :

Garder le nom de la fête de « Noël », tout en accueillant d'autres fêtes *(Aïd, Kippour…),* c'est l'occasion de se les expliquer, avec leurs coutumes.

- Un groupe de mamans souhaiterait participer à des activités pour prendre soin d'elles *(gym, promenade…).* En lien avec leur conviction religieuse, elles précisent qu'elles ne viendront que s'il n'y a pas d'homme dans le groupe.

Réponses de l'ARCS :

Rappeler notre mission d'accueil de tous et la mixité comme règle générale, en précisant que les hommes ne peuvent pas être exclus des activités proposées par le Centre Social. Nous ne pourrons donc pas supprimer les activités mixtes déjà proposées. Cependant, afin d'accueillir leur initiative, elles ont la possibilité de s'organiser pour développer des activités avec des personnes ayant des centres d'intérêt commun. Toutefois, la non mixité dans les activités doit rester une exception.

Le port de signes religieux ou idéologiques visibles chez les acteurs du Centre Social.

- Une bénévole de l'accompagnement à la scolarité porte une croix en pendentif et accompagne un enfant dont les parents s'apprêtent à le retirer de l'activité car ils ne partagent pas la même religion que la bénévole.
- Une salariée du Centre Social porte un voile sur son temps de travail. Plusieurs familles du quartier refusent de lui confier la garde de leurs enfants et ne fréquentent plus le Centre Social.

Réponses de l'ARCS :

Les bénévoles et les salarié.e.s peuvent porter des signes religieux en conformité avec les lois et les règlements. Pour répondre aux deux cas concrets, il s'agit d'entamer un dialogue avec les différentes personnes concernées dont les enfants, qui peut être l'occasion de faire connaître à chacun le sens des signes ou pratiques religieuses.

Urgences Sociales

Démarche d'élaboration

Nous ne sommes pas partis volontairement sur une définition à priori des urgences sociales, mais avec la volonté de cerner où se trouvent aujourd'hui les non réponses. Nous sommes allés à la rencontre d'act.eur.rice.s de l'urgence sociale pour mieux les connaitre avec des propositions mises en débat, comme la possibilité de constituer un réseau avec les partenaires locaux pour construire ensemble, dans l'urgence, des parcours possibles. Nous avons collecté les outils existants et constitué un répertoire de personnes à contacter.

prise de position

Trois axes structurent notre prise de position :

- **Agir de manière concertée avec nos partenaires associatifs et les pouvoirs publics.**
- **Etre mieux qualifiés pour accueillir, accompagner et orienter.**
- **Soutenir les solidarités des habitants.**

Contexte

Global

- Une actualité très présente en lien avec l'accueil des migrants ;
- Des questions et des inquiétudes exprimées dans les quartiers où on constate une sur occupation des logements ;
- Un constat que les bonnes volontés n'ont pas disparu dans les quartiers, il y a la nécessité de les appuyer dans un contexte de repli.

Au sein de l'Association

- Le groupe intégration/ lutte contre les discriminations a été missionné pour travailler cette thématique prioritaire défini lors de la dernière Assemblée Générale de l'ARCS. Celle-ci a été proposée à l'initiative du Centre Social Carrefour 18 qui souhaite travailler sur ce sujet dans le cadre de son projet social et qui comme d'autres Centres Sociaux est confronté à des demandes de personnes sans hébergement.
- Le groupe intégration/lutte contre les discriminations travaille également à l'échelle de la ville de Rennes sur une meilleure prise en compte des besoins d'apprentissage du Français pour les personnes migrantes.

Un cadre de travail, nos missions

- Les Centres Sociaux ont pour mission l'accueil de tous ;
- Ils participent au recueil et à l'analyse des besoins de la population ;
- Ils orientent les personnes en fonction de leur situation ;
- Les Centres Sociaux n'ont pas vocation à agir directement sur cette question en développant une activité d'hébergement.

L'hébergement d'urgence, une question centrale

- Les urgences sociales aujourd'hui sans réponse se situent principalement au niveau du public migrant notamment les demandeu.r.se.s d'asile sans solution d'hébergement.
- Les partenaires rencontrés soulignent la prégnance et l'actualité de la problématique de l'accueil des personnes migrantes.
- Nous affirmons également que les différents types d'urgences sociales et tous les publics sont à prendre en compte dans l'élaboration de nos réponses.

Incidences et applications concrètes

✓ **Travailler en partenariat :**
Le SIAO 35 (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation d'Ille et-Vilaine) assure la coordination des structures qui interviennent sur l'urgence sociale, cette structure est légitime à intervenir. Il est nécessaire d'actualiser nos informations en rencontrant de manière régulière les responsables du SIAO35. Interpeller les pouvoirs publics via les Espaces Sociaux Commun pour partager les problématiques de l'accueil des urgences sociales, notamment pour construire une lecture et une analyse commune des situations sur la ville de Rennes ainsi que des moyens à mettre en œuvre.
Diffuser le guide Sans Abri édité par la ville de Rennes (nécessité de sa mise à jour). Prendre appui sur les outils existants créés par les partenaires. Participer à la mise en place d'un réseau du type lanceur d'alerte avec des référents dans les différentes structures pour résoudre des situations.

✓ **Se qualifier pour mieux accueillir :**
Informer/former les équipes des centres sociaux pour l'accueil, l'orientation et l'accompagnement des personnes en situation d'urgence sociale.
Présenter le travail dans le cadre des réunions métiers de l'association.
Accompagner des situations dans le respect de nos missions Centre Social : accueil en journée, accompagnement social, accueil des jeunes enfants et des enfants ; accompagnement à la parentalité (logique de prévention en direction des enfants qui sont dans les situations de très grande précarité), lien social, animation de la vie sociale.

✓ **Soutenir les solidarités des habitants :**
S'appuyer sur l'association « Bienvenue ! » pour orienter les personnes qui souhaitent être solidaires. Être sur une logique donnant donnant, en quoi nous Centres Sociaux peut-on articuler les réponses ?
Demander l'engagement des pouvoirs publics pour construire une réponse du type AIVS (Agence Immobilière à Vocation Sociale) pour soutenir les solidarités des bénévoles, des habitants s'ils mettent à disposition un lieu d'hébergement.

Valeurs et pratiques de référence

- Solidarité
- Humanisme
- Accueil
- Partage

Citoyenneté Participation des habitants

prise de position

Dans le cadre des perspectives de notre association, « La petite association prépare la grande », voici la prise de position proposée :

L'ARCS doit garantir un fonctionnement démocratique dans ses instances et son organisation.

L'ARCS doit mettre en œuvre les moyens permettant à l'habitant, s'il le souhaite, d'exercer son rôle de citoyen, de prendre part au débat citoyen en ayant tous les éléments de connaissance nécessaires.

Ce rôle de citoyen peut s'exercer dans nos centres, au sein de l'ARCS et au-delà.
La mise en œuvre d'expérimentations devra se faire de manière à respecter les personnes, ainsi que l'identité de chacun des Centres Sociaux dans son territoire.

Contexte

L'ARCS facilite le parcours des habitants à chacun des stades de leur participation à la vie des centres, de l'ARCS, des quartiers (la citoyenneté est le fait pour une personne, pour une famille ou pour un groupe, d'être reconnue comme membre d'une cité nourrissant un projet commun auquel il souhaite prendre une part active).

L'association se posait ces questions :

- ✓ Quels sont les actions et outils proposés par les Centres Sociaux rennais qui permettent de favoriser et d'accompagner les parcours d'habitants, bénévoles, administrateurs ?
- ✓ L'ARCS réaffirme-t-elle sa volonté de participer à la formation des citoyens (habitants, adhérents et bénévoles ARCS) ? Si oui, sous quelle forme ?

Valeurs et pratiques de référence

Dans le respect des valeurs que défend l'Association Rennaise des Centres Sociaux (Solidarité — Dignité humaine — Démocratie/ les valeurs de l'Education populaire), la participation des habitants à la vie de la cité (appelée communément citoyenneté) est un enjeu prioritaire.

Démarche d'élaboration

Nous avons mené de front deux démarches :

- ✓ une première pour **recenser l'existant quant à la formation des bénévoles** (Fédération des Centres sociaux, Centre d'Animation et de Ressources à la Vie Associative CRVA...), l'information des habitants,
- ✓ une seconde autour des méthodes **pour recenser les parcours d'habitants** (rédaction et analyse d'un questionnaire).

Incidences et applications concrètes

1. Au niveau interne de l'ARCS

- L'ARCS souhaite faciliter le transfert de compétence des bénévoles. L'association doit faciliter la participation de tous, au-delà des mandats internes *(conseil d'administration, bureau…)*. Des formations menées par des bénévoles sont à envisager *(voir le travail engagé par la Responsable des Ressources Humaines : le mois de tous les savoirs)*.
- L'ARCS doit réinterroger et mieux définir la fonction d'administrateur *(rôle d'ambassadeur, place, responsabilité, engagement nécessaire, courroie de transmission avec le collectif d'animation…)*.
- L'ARCS doit réinterroger le fonctionnement des collectifs d'animation, définir le cadre de son action *(niveau d'information ou de décision ?)*.
- L'ARCS doit réfléchir à la mise en œuvre d'une forme de tutorat entre anciens et nouveaux administrateurs.
- Le système de classeur des administrateurs *(ou clé USB…)* doit faire l'objet d'une réflexion sur la manière de faire vivre cet outil qui nous parait intéressant.
- La mise en place de référents formation bénévoles dans chaque centre est à envisager *(définir les missions et le cadre)*.

2. Pour l'accueil de nouveaux habitants dans nos centres, nos collectifs

- Faire du temps d'accueil des nouveaux habitants lors des collectifs en particulier, un espace privilégié d'échanges, de *dialogues (donner à quelques bénévoles la mission de véritablement accueillir les nouveaux)*. Entreprendre une réflexion sur nos modes d'animation de réunions.
- Collectifs d'animation : pourquoi ne pas envisager un socle commun aux six Centres Sociaux pour les ordres du jour ? *(Par exemple : en septembre : présentation de l'ARCS/ fonctionnement associatif/ point formation)*
- Créer un outil vidéo à destination des collectifs d'animation. Il aurait pour but de définir le fonctionnement *(un peu* complexe) de l'association *(Assemblée plénière de chaque Centre Social, Assemblée Générale…)*.
- La mise en place d'un outil *(à définir)* devrait pouvoir « armer » l'ensemble des administrateurs de l'ARCS pour leur permettre de présenter l'association, de communiquer sur son action et le cas échéant de représenter l'ARCS auprès de partenaires.

3. Aller vers les habitants … L'ARCS développe déjà des espaces d'échanges (café du monde, « l'arbre des connaissances »…).

A l'occasion de nos différentes rencontres, nous avons également listé les espaces de formation, d'information des citoyens : Université Populaire/ Systèmes d'échanges et de savoirs/ Cafés citoyens/ Université du Temps Libre/ offre des Champs Libres, Université/ Université populaire d'ATD Quart
monde/ Des cafés espaces d'échanges : *« la vie au chantier », « la Quincaillerie », « le café des Bricoles », « Fourchette et compagnie »…*

De nouvelles initiatives peuvent voir le jour pour informer les habitants sur l'offre de participation possible dans les centres et au sein de l'ARCS *(analyser la typologie de participation dans nos centres et communiquer à ce sujet/ créer un support de présentation succincte et accessible des axes prioritaires des différents projets des Centres Sociaux…)*.

Avis d'un collectif

Le Collectif des Champs Manceaux est en accord avec la prise de position.

- *Effectivement, les bailleurs sont des partenaires des Centres Sociaux.*
- *Un Centre Social n'est pas une association de défense des locataires. Il peut servir de relais. Il peut orienter vers d'autres partenaires.*
- *Mais où place-t-on le partenariat avec les bailleurs ? La prise de position ne le précise pas.*
- *Attention à ne pas trop solliciter le bailleur, financièrement, car c'est l'argent des locataires. Il ne faut pas leur demander des choses qui ne se sont pas de leur mission.*

développement Social local

prise de position

Le Centre Social agit sur un territoire complexe avec des habitants ayant des attentes et des besoins différents. Pour bien situer son action et participer efficacement à l'amélioration du cadre de vie, des conditions de vie et du vivre ensemble tout en révélant la parole et les atouts de l'ensemble des habitants et leur capacité à agir ensemble pour une vie meilleure, il se doit se maintenir en permanence dans une attitude de veille, d'écoute et d'observation sociale.

C'est pour cela que le Centre Social est, dans ses locaux et les différents lieux d'intervention « hors mur » :

- **Un espace d'accueil, d'échanges, d'apprentissage et d'enrichissement** pour que les habitants se connaissent et connaissent le Centre Social et puissent, en particulier par l'échange de savoir, de pratique et la formation continue, développer leur capacité à agir collectivement sur leur quartier. *Ex : Café du Monde à Villejean et Café des Epices à Ty-Blosne.*
- **Un espace de mobilisation des habitants** pour la mise en place d'actions territoriales et pour susciter l'envie de faire ensemble. *Ex : animation de squares à Cleunay et aux Champs Manceaux et café du facteur à Maurepas.*
- **Un espace d'accompagnement et de valorisation de projets d'habitants** dont il facilite la mise en œuvre. *Ex : Bonjour Voisins à Carrefour 18.*
- **Un espace d'animation de réseau**, en favorisant la rencontre de l'ensemble des bailleurs, des associations et équipements du quartier autour de réflexions et d'actions communes. *Ex : Îlot pilote à Ty-Blosne, accueil des nouveaux habitants à Villejean et Maurepas et réflexion commune sur des problématiques d'habitants sur tous les quartiers rennais.*

Contexte

Les Centres Sociaux de l'ARCS interviennent sur des territoires importants où sont présents et agissent une grande diversité d'acteurs dans les domaines social, socioculturel et culturelle. Ils coopèrent avec beaucoup d'entre eux afin que les habitants de ces territoires trouvent près de chez eux à la fois une offre de service, d'activités et d'animations correspondant à leurs besoins et aussi les points d'appui qui leur sont nécessaires pour participer eux-mêmes à l'amélioration de leurs propres conditions de vie.

Pour situer la manière dont les Centres Sociaux de l'ARCS se positionnent par rapport aux principes du développement social local, le groupe de travail a choisi d'analyser plusieurs actions conduites en relation avec les organismes HLM et leurs locataires. En effet, chaque Centre Social mène des actions avec des résidents des HLM et (ou) des professionnels de ces différents organismes en fonction des interrogations, préoccupations ou problèmes mis en évidence le plus souvent dans le cadre des échanges informels ou organisés qu'ils ont avec les uns ou les autres. Il nous a semblé important de mieux connaître et d'analyser quelques-unes de ces actions partenariales qui contribuent à l'amélioration de la qualité de la vie au sein des immeubles, des îlots d'habitation et des quartiers et qui en même temps permettent aux habitants de proposer et de mettre en œuvre des initiatives innovantes.

démarche d'élaboration

Réalisation d'un diagnostic des actions existantes pour chaque Centre Social à l'aide d'entretiens et de questionnaires auprès des professionnels des Centres Sociaux et des partenaires.

Rencontre de chaque direction des 4 principaux bailleurs rennais afin de connaître leur politique d'action et leurs attentes vis-à-vis de l'ARCS.

À partir des données recueillies, mise en évidence des pratiques, des valeurs de références et des principes du développement social local qui guident les Centres Sociaux dans les actions qu'ils engagent sur leur territoire d'intervention avec leurs partenaires (dont les HLM) et avec les habitants.

Incidences et applications concrètes

Quel type de relations avec les personnes habitantes en HLM ?
Quel partenariat avec les collectifs et associations d'habitants ?
Quel partenariat avec les bailleurs ?

Pour répondre à ces questions, les 4 éléments de la prise de position doivent servir de guide. Ce que nous faisons, la manière dont nous le faisons produisent-ils les effets attendus : valorisation des habitants, développement de leurs savoirs et savoir-faire, développement de leur capacité à agir collectivement, réussite de leurs initiatives, développement des coopérations entre partenaires ayant pour mission d'apporter des réponses aux besoins économiques, sociaux et culturels de la population.

Dans le monde de l'habitat social, les acteurs sont divers :

- Du côté des habitants: locataires, habitants relais, collectifs, associations locales, sections locales d'organisations nationales de locataires.
- Du côté des bailleurs: agents de proximité, responsables d'agences, intervenants sociaux, animateurs, responsables de service social.

Les Centres Sociaux ont à trouver leur place spécifique dans cet ensemble. Ils se situent plutôt du côté de l'accueil, de l'écoute, de l'orientation, de l'accompagnement, de la formation. Quand ils interviennent en tant qu'animateurs, c'est le plus souvent dans le cadre de projets partenariaux. Ils peuvent également avoir une fonction de médiation en contribuant à un moment donné à une mise en place ou à une restauration du dialogue entre un bailleur et un ensemble de locataires qui cherche sans y arriver à se faire entendre.

Mais ils n'ont pas à entrer dans le rôle d'un collectif ou d'une organisation de locataires. Ils peuvent aussi faciliter un passage d'information entre un bailleur et ses locataires par exemple à l'occasion de travaux dans les logements ou d'une opération de réhabilitation en mettant une salle de réunion à disposition et en participant à la rencontre dans une position de « tiers ».

Attentes concrètes formulées par certains représentants d'organismes HLM et d'habitants locataires.

- Relations bailleurs/ARCS
  Mettre en place au sein de l'ARCS un référent qui connaîtrait les actions menées en partenariat avec les HLM dans les 6 Centres Sociaux et qui pourrait assurer le lien avec les bailleurs, être leur interlocuteur régulier.
- Relations habitants relais ou collectifs / Centre Social
  Mettre en place dans chaque Centre un professionnel référent qui aura un rôle de personne ressource.
- Relations habitants/ Centre Social
  Veiller à ce que l'accueil du Centre Social : puisse apporter aux nouveaux habitants les informations dont ils ont besoin (Fonction conseil – orientation) et, facilite un premier contact avec une ou plusieurs personnes de l'équipe du Centre (salariés ou bénévoles).

Valeurs et pratiques de référence

Il ressort que toutes les actions menées ont comme pratiques et valeurs de référence : l'accueil et l'écoute, le « aller vers », la mise en valeur des talents des habitants, le bien vivre ensemble et la solidarité.

Avis d'un collectif

Le Collectif de Ty-Blosne a donné un avis favorable à la prise de position en insistant sur l'intérêt d'une présentation indiquant des exemples à chaque fois.

Par contre, il a été jugé que l'écrit reposait sur des phrases un peu trop longues.

Éducation prise de position

L'affirmation d'une co-éducation permanente

Nous pensons que les adultes, professionnels, parents, bénévoles, habitants participent par leurs compétences et leur rôle à l'éducation des enfants et au fonctionnement des haltes-garderies et des accueils de loisirs. Nous affirmons le principe de la co-éducation permanente pour ces lieux, au sens où :

- nous estimons qu'il n'y a pas un savoir,
- chaque adulte est porteur, par son expérience et son histoire, de connaissances, de compétences et de savoir-faire,
- l'expérience de chacun, partagée, peut être bénéfique à tous,
- ces lieux confortent les parents dans leur rôle, mais aussi font évoluer les représentations de chacun,
- les professionnels doivent favoriser une relation qui permet l'expression des questionnements, des partages d'expériences, des prises d'initiative,
- la place de l'enfant doit être définie dans chaque Centre Social à travers le projet d'établissement et le projet pédagogique, dans la continuité du projet éducatif,
- les Centres Sociaux, par l'intermédiaire des salariés et des bénévoles, sont des acteurs éducatifs qui interviennent en complémentarité avec les parents, les écoles, les associations.

De ce fait les Centres Sociaux inscrivent leur action en complémentarité et en cohérence avec les différents co-éducateurs d'un quartier (projet éducatif local, projet éducatif de territoire).

Contexte

Depuis son origine, l'Association Rennaise des Centres Sociaux propose les services de la halte-garderie pour les enfants de 3 mois à 3 ans et des accueils de loisirs pour les enfants de 3 à 11 ans. Ces services sont gérés directement par l'association et encadrés par des professionnels qui en ont la responsabilité. Cette action particulière auprès des enfants et de leurs parents, s'inscrit dans les actions globales des Centres Sociaux et dans leur projet. La particularité des publics enfants et les réglementations inhérentes à ces lieux d'accueil font que la participation des habitants n'est pas aussi aisée que pour d'autres actions du Centre Social. Pour autant les habitants, les parents ont toute leur place au sein des haltes-garderies et des accueils de loisirs de l'ARCS.

Mais comment et quel en est l'intérêt ?

Démarche d'élaboration

Afin de positionner l'association nous avons souhaité mieux connaitre les pratiques dans les 6 Centres Sociaux rennais *(7 haltes-garderies et 7 accueils de loisirs).* Pour cela, nous avons mené des entretiens avec les professionnels des haltes-garderies et des accueils de loisirs. Nous avons également recueilli la parole des parents au travers d'un questionnaire. Fort de ces différents points de vue, expériences et interrogations, le groupe Éducation a pu élaborer son positionnement qui s'est précisé au cours des différents échanges au sein de l'association (administrateurs, bénévoles et professionnels). Un dernier temps d'échanges avec les professionnelles des haltes-garderies nous a permis de conforter notre position que nous leur avons présentée.

Incidences et applications concrètes

Ainsi l'association s'engage à donner les moyens aux professionnels des haltes-garderies et des accueils de loisirs pour favoriser, organiser, préparer, accompagner et réguler la participation des enfants, des parents des bénévoles et des habitants.

L'association reconnait qu'il existe de nombreuses formes d'expériences de participation et souhaite que celles-ci soient valorisées.

Cette participation s'inscrit dans un cadre législatif, méthodologique et pédagogique (projets d'établissement, éducatif, pédagogique).

Valeurs et pratiques de référence

Les actions, les services et les activités proposés au sein des Centres Sociaux rennais s'inscrivent dans une dimension éducative au sens de la promotion de la personne. Dans cet esprit, les haltes-garderies et les accueils de loisirs contribuent pleinement à cette promotion tant pour les enfants qui y participent que pour les adultes (parents, professionnels, bénévoles, habitants) qui peuvent y être présents.

Pour les enfants, la halte-garderie et l'accueil de loisirs sont des espaces de socialisation. La diversité des publics présents favorise l'ouverture au monde. Le groupe d'enfants permet, l'échange, l'expérimentation, la découverte. Ces espaces contribuent à la construction de ces personnes.

Quant à la participation des habitants, elle a l'intérêt de les mettre en action et de favoriser ainsi la dynamique de l'association.

Avis d'un collectif

Collectif d'animation de Maurepas

- ✓*L'enfant n'est pas un être passif mais actif : il participe aussi à la co-éducation et est acteur vis-à-vis des autres enfants.*
- ✓*Communiquer auprès des familles sur le projet pour rendre lisibles nos intentions éducatives et pédagogiques des lieux d'accueils des enfants.*
- ✓*Communiquer aussi pour inciter les parents à participer aux projets.*
- ✓*Renforcer les échanges entre les différents accueils de loisirs pour développer la dimension associative et pour permettre aux enfants de découvrir d'autres quartiers.*

Collectif d'animation de Carrefour 18

- ✓*Quand on est parent il est plus facile d'accompagner un groupe.*
  Mais quelle place pour un bénévole dans une halte-garderie.
- ✓*Le parent bénévole peut faire plus qu'accompagner un groupe, le bénévole apporte du temps et des compétences.*

Insertion Sociale

prises de position

Accueillir

Nous estimons primordial de réunir les conditions :

- D'un accueil individuel,
- D'un accueil de groupes,
- D'un accompagnement des personnes dans le respect de leur volonté,

Pour assurer un mieux-être propre à chacun et faciliter la relation aux autres.

Pour y répondre, les Centres Sociaux doivent :

- Faire de l'accueil une activité à part entière et essentielle *(information, écoute, orientation, repérage).*
- Aller vers les personnes dans nos centres, mais aussi dans d'autres sites où nous intervenons, avec bienveillance,
- Multiplier les espaces de convivialité et d'écoute *(espaces café, animations de hall),*
- Proposer des parcours de soutien *(accueils et suivis individuels, ateliers de bien-être, parcours mieux-être,...).*

Ces objectifs nécessitent de former tous les acteurs, bénévoles et salariés selon leurs compétences, à la fonction d'accueil, mais aussi d'héberger des associations ou des services qui peuvent utilement enrichir cet accueil.

Humaniser l'économie

Nous préconisons :

- De mettre en œuvre des projets cherchant à orienter l'économie au service de l'humain et non pas tournés vers le profit.
- De nous impliquer dans des initiatives partenariales ayant cette ambition.

Pour y répondre, les Centres Sociaux doivent :

- Porter et imaginer des actions novatrices en la matière *(Epicerie sociale, ressourcerie, zone de gratuité, bourses aux vêtements et aux jouets,...).*
- Soutenir des initiatives partenariales répondant à cette humanisation de l'économie *(ECOTROC, bourses aux vêtements et aux jouets, ...).*

Contexte

CONTEXTE	ENJEUX
Isolement	Sortir de l'isolement
Pauvreté	Lutter contre la pauvreté
Mal Être	Se sentir bien, mieux
Crise Economique	Améliorer la vie quotidienne
Crise Sociale	Mettre l'accent sur la solidarité, Valoriser et accompagner les initiatives collectives

Valeurs et pratiques de référence

- Solidarité
- Tolérance
- Convivialité
- Humanisation de l'Economie

Démarche d'élaboration

- Repérer les actions existantes
- Les classer
- Aller rencontrer des bénéficiaires d'actions déjà existantes
- Faire des préconisations

Incidences et applications concrètes

Pour répondre aux exigences posées sur l'accueil, il convient d'optimiser et de diversifier les conditions de celui-ci dans chaque Centre Social en y réfléchissant tous ensemble, salariés et bénévoles. Il s'agit également de sensibiliser chaque acteur d'activité ou porteur d'actions aux notions d'accueil et d'écoute.

Pour lutter contre le sentiment de mal-être, il convient de mettre en place des parcours d'accompagnement et de soutien adaptés aux personnes.

Les problématiques en matière d'isolement et/ou de difficultés sociales sont propres à chacun des territoires. Il convient donc d'être attentif aux problématiques locales pour mieux y répondre.

Pour soutenir les initiatives partenariales, il convient de réaliser et de mettre à jour les éléments de connaissance des missions et actions des partenaires locaux ou d'autres territoires *(documentation, rencontres, séminaires, …).*

Avis d'un collectif

Le Collectif d'Animation du Centre Social de Ty-Blosne a donné un avis favorable.

- *Sur la 1ère prise de position, il aurait été intéressant d'illustrer les propos avec des exemples.*
- *Sur la 2ème prise de position, le vocabulaire utilisé a été jugé un peu trop « savant ». Même si la référence à l'économie sociale est implicite, il aurait été mieux de* ***parler d'activités « s'intéressant prioritairement au respect des personnes plutôt qu'à la recherche de l'argent » plutôt que « d'humaniser l'économie ».***

Intégration lutte contre les discriminations

prises de position

1 L'Association Rennaise des Centres Sociaux accueille des personnes migrantes quel que soit leur statut. Elle facilite les 1ers pas dans l'apprentissage de la langue.

Les actions d'apprentissage du français *(Parlons Français, Atelier sociolinguistique, Ordilangue)* développées par les Centres Sociaux rennais à destination des personnes migrantes :

- permettent la rencontre et la mise en confiance ;
- favorisent les relations humaines et créent du lien social ;
- sont facilitatrices pour appréhender la vie quotidienne et comprendre l'organisation sociale du pays d'accueil pour mieux y agir ;
- s'inscrivent dans la logique d'accompagnement de parcours.

L'ARCS joue un rôle de passerelle vers les structures appropriées.

Ces actions mobilisent des bénévoles et des salariés de l'ARCS dans une logique d'apports réciproques.

2 L'Association Rennaise des Centres Sociaux interpelle, seule ou avec les associations partenaires, les pouvoirs publics pour :

- Faire reconnaitre le droit des personnes ;
- Dénoncer leurs insuffisances qui :
  - d'un côté font de l'apprentissage du français le principal critère d'intégration avec des exigences de plus en plus fortes pour obtenir le droit de séjour.
  - de l'autre côté ne donnent pas les moyens en terme de formation et d'accompagnement aux personnes migrantes pour répondre à cette exigence.
- Etablir des conditions d'accompagnement et d'accueil et des conditions de vie « dignes » pour les personnes migrantes, comme pour toute personne

L'ARCS affirme son engagement militant en dehors de toute affiliation politique.

3 L'Association Rennaise des Centres Sociaux s'engage à analyser les situations concrètes de discrimination vécues en interne en vue de faire évoluer ses pratiques. La connaissance et la compréhension des différentes formes de discriminations doivent nous permettre de répondre à nos questionnements face « au vivre ensemble dans les quartiers ».

Contexte

Les associations (Centres Sociaux – resto du cœur – secours catholique…) qui interviennent aujourd'hui dans la métropole ont développé des actions d'apprentissage du français en direction des personnes migrantes.

Des réponses ont été mises en place pour faire face aux nombreuses demandes des personnes migrantes.

Face à l'évolution des besoins, l'ARCS a développé une diversité de réponses (Parlons Français, Atelier Sociolinguistique, Ordilangue). Aujourd'hui, les bénévoles et salariés investis dans ces actions invitent l'association à préciser à nouveau le cadre et un sens commun partagé.

L'état et les collectivités locales semblent considérer le recours au bénévolat comme la solution aux carences dans le domaine de l'apprentissage du français, pourtant peut-on multiplier le nombre de bénévoles sans penser une coordination de leurs interventions et une cohérence d'ensemble au bénéfice des personnes étrangères ?

Les évolutions du contexte législatif ont des conséquences sur les associations. Les critères de naturalisation notamment en termes d'exigences sur le niveau de français, la mise en place du référentiel "français langue d'intégration" (FLI), les sollicitations de plus en plus nombreuses pour permettre l'apprentissage du français auprès de mineurs étrangers isolés, sont autant de sujets qui posent question et sur lesquels un échange est souhaité avec les services compétents de l'Etat et des collectivités locales.

Dans la continuité de notre réflexion et de nos actions engagées dans le cadre de POESI (Population d'Origine Etrangère et Stratégies d'Intégration), dont une des conclusions a été de souligner la nécessité de travailler sur la lutte contre les discriminations.

La faible représentativité des personnes d'origine étrangère au sein de nos instances associatives ne reflète pas la diversité des participants aux services et actions des Centres Sociaux.

Incidences et applications concrètes

- Orientation de l'Atelier Sociolinguistique vers l'insertion sociale comme passerelle vers l'insertion professionnelle.
- Implication des bénévoles dans les différentes actions d'apprentissage du français.
- Accueil des personnes quelque soit leur statut dans les instances associatives.
- Maintien et renforcement du groupe citoyens du monde qui réunit bénévoles et salariés des ateliers parlons français.
- Inscription dans des démarches collectives pour soutenir les actions d'apprentissage du français *(courrier collectif adressés aux services de l'Etat et aux collectivités territoriales, débats co-organisés avec les acteurs de l'apprentissage linguistique).*
- Nécessité de continuer à s'outiller pour lutter contre les différentes formes de discriminations : Formations, séminaires, analyse de pratiques.
- Renforcer les partenariats appropriés :
  - participation aux réunions du CRED *(Conseil Rennais de la Diversité et de l'Egalité des Droits),*
  - développer les partenariats avec les différents acteurs de la lutte contre les discriminations *(HALDE-SOS Racisme – ADAPEI…).*
- Créer ou rejoindre un espace existant d'analyse des différentes discriminations pour lutter contre.
- Engager une nécessaire réflexion sur la définition de critères d'accès à nos actions.
- Continuer à former la commission du personnel aux 18 critères de discrimination pour améliorer ses pratiques de recrutement.
- Et aussi, le Centre Social de Villejean a inscrit dans son nouveau projet social la lutte contre les discriminations comme un objectif majeur.

Valeurs et pratiques de référence

- Accueil
- Solidarité
- Egalité
- Humanisme

Démarche d'élaboration

1. Rencontres de deux Centres Sociaux :

Rencontrer un Centre avec des propositions d'actions en direction des personnes étrangères ou d'origine étrangère : proposition Ty-Blosne,

Rencontrer un Centre sans proposition spécifique en direction des personnes étrangères ou d'origine étrangère : proposition Maurepas,

Participer à une réunion d'équipe à partir de la grille de questionnements axée sur la prise en compte des demandes et la participation des personnes étrangères ou d'origine étrangère ?

2. Observations participantes :

Parlons Français Champs Manceaux ;ASL Emploi Ty-Blosne ; Ordilangue Carrefour 18.

3. Recueil de paroles de personnes migrantes,

4. Rencontre d'acteurs dans le champ de l'intégration.

Avis d'un collectif

Afin de pouvoir lancer le débat auprès des habitants, bénévoles et salariés, tout en prenant en considération la réalité du quartier, il nous a semblé important de s'approprier collectivement 3 termes que nous employons souvent :

- Intégration : Accepter les différences, l'accueil, le respect, se donner les moyens individuellement et collectivement d'aller au devant de l'autre.
- Exclusion: Rejet de l'autre, se sentir ignoré.
- Discrimination : La loi reconnait 19 critères, ce qui nous parait limité. C'est pour cela que nous l'avons lié à la notion d'exclusion et que nous arrivons à des notions telles que, avoir de l'à priori de l'autre, l'ignorance de l'autre.

Après avoir lu et analysé la prise de position pour vérifier si nous retrouvions les différentes notions que nous avions abordées au préalable, chaque personne présente s'est autorisée à participer au débat soit sous forme de témoignage, en apportant des compléments, des questions ou en argumentant.

Différents points de vus sont ressortis :

- La prise de position est trop timide, elle n'est pas suffisante en terme d'engagement,
- Elle ne dit pas comment on agit,
- C'est un cap pour permettre au Centre Social d'agir,
- Nous ne voyons pas le niveau de participation des habitants, il n'y a pas de globalisation, c'est-à-dire que cette prise de position devrait concernée tout être humain.

Le collectif d'animation de Villejean s'est positionné à 57 % pour et 43 % contre cette prise de position en l'état. Par conséquent, il donne mandat aux élus de Villejean pour voter « pour ».

Médiation Culturelle prises de position

La culture : un droit pour tous

Nous pensons que la culture est un droit en référence à l'art. 27 de la déclaration universelle des droits de l'Homme : « Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer aux progrès scientifiques et aux bienfaits qui en résultent ».

Pour faciliter cet accès à ce droit, notre rôle est de lever les freins symboliques, économiques et géographiques en développant une stratégie d'accompagnement, de participation, et de mobilisation des habitants les plus éloignés.

- ✓ Implication dans des dispositifs d'accès à la culture *(Ex : Sortir !)*
- ✓ Mise en place de sorties culturelles, de loisirs et sportives
- ✓ Mise en place d'animations de proximité « Aller vers »

La culture : un besoin fondamental

Nous pensons que favoriser l'accès pour tous à la culture est un enjeu majeur dans le développement de l'individu et un besoin au quotidien au même titre que les besoins fondamentaux (se nourrir, dormir, respirer, se reposer,).

La culture : un révélateur de compétences

Nous pensons également qu'il est important de développer des pratiques artistiques et culturelles pour mettre en avant les savoir-faire, et les compétences des habitants.
Favoriser la rencontre entre pratiques artistiques amateures et professionnelles permet l'échange et le développement de compétences techniques : Talents Z'Anonymes…

La culture contribue au Bien-être parce qu'elle nourrit l'esprit et ouvre aux autres.

C'est un moyen d'évasion au quotidien et du quotidien.

La culture : un art de vivre ensemble

Nous pensons que faire vivre les cultures est aussi vecteur de rencontre, de découverte et de lien social pour développer le faire et le vivre ensemble.

La culture permet aussi de mettre en lumière des cultures diverses, elles contribuent aussi à renforcer les liens parents/enfants et intergénérationnels.

« Tous les arts contribuent au plus grand des arts : l'art de vivre ensemble »
Berthold Brecht

Contexte

« La culture est au cœur du pacte républicain, elle concourt à la formation du citoyen et contribue à l'épanouissement de chacun ».
La culture englobe la dimension artistique et tout ce qui permet aux individus d'appréhender le monde et les rapports sociaux, d'y agir individuellement et collectivement.
La médiation culturelle vise à développer un accès pour tous à la culture. Le contact à l'œuvre ne suffit pas. Il est nécessaire de développer des médiations impliquant des populations dans l'ensemble des domaines artistiques et culturels. »
Il s'agit de donner envie et de mobiliser les moyens nécessaires *(Extrait de la charte d'objectifs culture et éducation populaire signée par le ministère de la Culture et de la Communication et des fédérations d'éducation populaire dont la fédération nationale des Centres Sociaux et socioculturels de France).*

Incidences et applications concrètes

La culture et les démarches de médiation culturelles doivent être au cœur de nos projets sociaux. Nous devons mobiliser les moyens et les compétences nécessaires pour une mise en œuvre concrète.

Les prises de positions énoncées ci-contre doivent servir de cadre de référence au même titre que les documents de références élaborés par nos principaux partenaires.

Valeurs et pratiques de référence

L'ensemble de ces rencontres et temps d'échanges nous confirme que la culture apporte du plaisir. Elle fait du bien et permet une valorisation de l'individu… Elle nourrit l'esprit : « *Le théâtre est une nourriture aussi indispensable à la vie que le pain et le vin… Le théâtre est donc, au premier chef, un service public, tout comme le gaz, l'eau et l'électricité (Jean Vilar – acteur et metteur en scène).*

Au sein du groupe thématique, nous pensons effectivement que la culture est un enjeu majeur dans le développement personnel de l'individu et un besoin quotidien au même titre que les besoins fondamentaux. Nous pensons que le rôle de l'association est de lever les freins économiques, physiques, symboliques et géographiques en proposant un accompagnement des habitants vers les lieux de diffusion culturelle tout en favorisant aussi le développement de pratiques artistiques et culturelles.

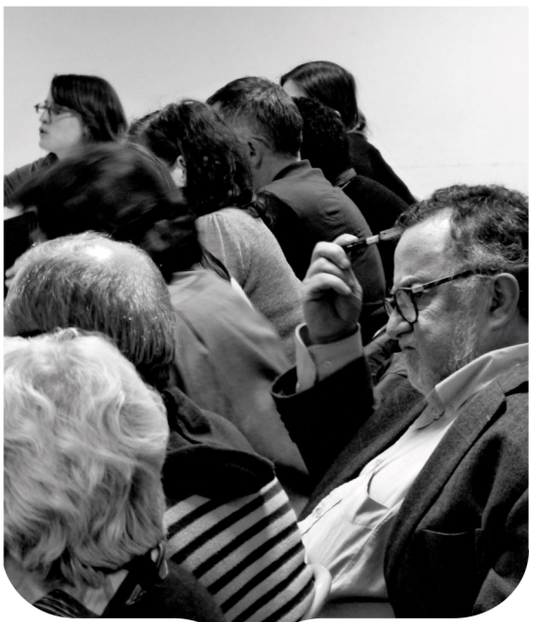

Avis d'un collectif

- Le collectif des Champs Manceaux est en accord avec la prise de position même si parfois la formulation n'est pas très accessible.
- Cette prise de position nous amène à nous interroger sur nos propres pratiques au Centre Social. Finalement, est-on en conformité avec ce quelle avance ?
- Le problème ce n'est pas l'offre culturelle ni sa diversité, mais comment en tant que Centre Social, on permet aux habitants d'y accéder. Comment dépasser le désintérêt dû aux à priori ? Il faut une accroche, une sensibilisation, un accompagnement, une explication avant d'y aller.
- On peut aussi favoriser les pratiques amateures en développant des partenariats avec des lieux de diffusion culturelle pour créer des œuvres, des projets collectifs *(ex : entre Opéra et la chorale inter-centres).*
- On peut aussi envisager de recueillir les envies, les idées, les souhaits des habitants lors des portes ouvertes, par exemple.

Démarche d'élaboration

Le groupe thématique « Médiation Culturelle », composé d'administrateurs et de salariés s'est penché sur la question suivante : « Quels sont le rôle et les missions des Centres Sociaux rennais dans les domaines de l'accès à la culture et de la médiation culturelle ? ».

Pour y répondre , nous avons rencontré, dans un 1er temps, les porteurs de projets internes aux Centres Sociaux abordant cette thématique culturelle *(Si on sortait à Cleunay, Gourmandises et Culture à Villejean, la halte-garderie du T-Blosne qui mène un projet sur le livre avec la Bibliothèque du Triangle et enfin l'Espace « Sortir ! » de Maurepas).*

Puis, nous avons ouvert nos réflexions, profitant de l'opportunité des TZA au centre-ville en 2011, aux acteurs culturels rennais autour d'une question centrale : « La culture : un besoin quotidien ou superflu ? » Nous avons aussi participé aux réflexions engagées par la Ville de Rennes sur ses orientations de politiques culturelles et aussi interrogé d'autres Centres Sociaux sur ce thème lors du congrès des Centres Sociaux de Bretagne en 2012.

Nos Coordonnées

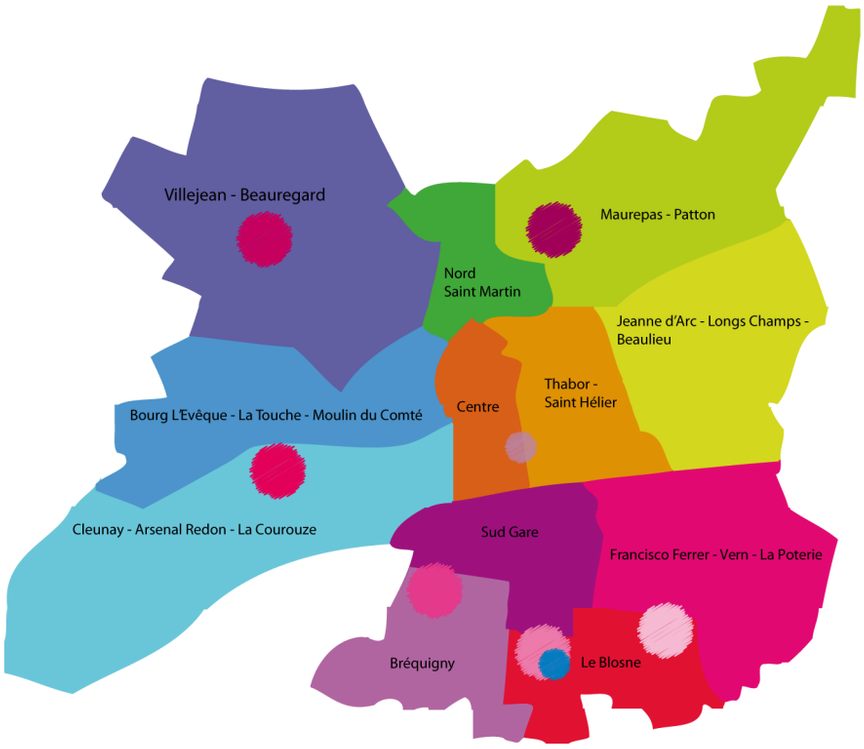

Centre Social de Maurepas
11C place du Gros Chêne - Tél. : 02.99.27.48.27
cs.maurepas@assoarcs.com

Centre Social de Villejean
42 Cours Kennedy - Tél. : 02.23.46.85.70
cs.villejean@assoarcs.com

Centre Social de Cleunay
49 rue Jules Lallemand - Tél.: 02.99.67.32.14
cs.cleunay@assoarcs.com

Centre Social des Champs-Manceaux
15 rue Louis et René Moine - Tél. : 02.99.50.86.70
cs.champsmanceaux@assoarcs.com

Centre Social Carrefour 18
7 rue d'Espagne - Tél. : 02.99.51.32.25
c18@assoarcs.com

Centre Social Ty-Blosne
7 Boulevard de Yougoslavie - Tél. : 02.99.50.90.47
cs.ty-blosne@assoarcs.com

Démarche Centre Ville - Tél. : 06.87.90.51.51
centreville@assoarcs.com

Siège social
216 rue de Châtillon - BP 20313
35203 Rennes Cedex 2
Tél. : 02.99.51.44.39 - Fax. : 02.99.32.49.87
arcs@assoarcs.com

web

http://www.centres-sociaux-rennais.fr/

ASSOCIATION RENNAISE CENTRES SOCIAUX
Les habitants en action